

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 07/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
Nombre de membres en exercice :	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
31	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick
FOURNIÉ Philippe	GONTHIER Gilles

MAIA Filipe
RENIER Laurence

RICHER Marie
GRESSET François

Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 7 février 2025

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 7 février 2025, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23, 75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 08/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
Nombre de membres en exercice :	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
31	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUILBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick

FOURNIÉ Philippe
MAIA Filipe
RENIER Laurence

GONTHIER G
RICHER Marie-Pierre
GRESSET François

Point n°2

Délégation de service public avec Cher Haut Débit - Rapport d'activité 2024

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-12 relatifs aux délégations de service public ;

Vu l'article L.3131-5 du code de la commande publique ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;

Considérant que ce rapport d'activité est le dernier pour cette délégation de service public qui s'est terminée en décembre 2024 ;

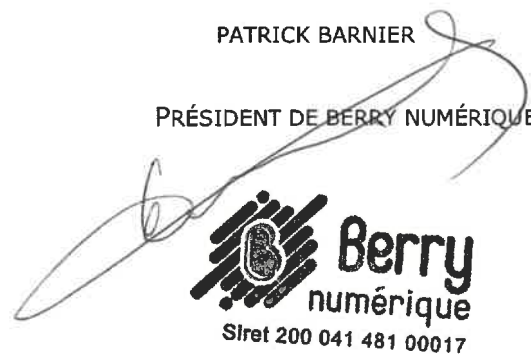
Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du rapport d'activité 2024 de Cher Haut Débit relatif à la délégation de service public pour la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le département du Cher.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 09/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
Nombre de membres en exercice :	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
31	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick

FOURNIÉ Philippe

MAIA Filipe

RENIER Laurence

GONTHIER G

RICHER Marie-Pierre

GRESSET François



Point n°3

Délégation de service public avec BERRY THD - Rapport d'activité 2024

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-12 relatifs aux délégations de service public ;

Vu l'article L.3131-5 du code de la commande publique ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;



Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du rapport d'activité 2024 de Berry THD relatif à la délégation de service public pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'un réseau de communications électroniques à très haut débit, annexé au présent rapport.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 10/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
Nombre de membres en exercice :	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
31	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick

FOURNIÉ Philippe

MAIA Filipe

RENIER Laurence

GONTHIER G

RICHER Marie-Pierre

GRESSET François



Point n°4

Délégation de service public avec BERRY THD : annulation de pénalités de retard

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de délégation de service public notifiée le 23 février 2021 au groupement momentané d'entreprises solidaires constitué des sociétés AXIONE et BTP Impact Local, à laquelle la société Berry THD s'est substituée en tant que Délégataire à la même date ;

Vu l'article 41 de ladite convention prévoyant l'application de sanctions pécuniaires en cas de non-respect des délais contractuels relatifs à l'exploitation et au déploiement du réseau ;

Vu les mises en demeure adressées au délégataire pour non-respect de ses engagements contractuels en matière d'exploitation et de construction ;

Considérant que pour les années 2023 et 2024, le Délégataire n'a pas respecté certains engagements contractuels en matière de délais d'intervention sur les missions d'exploitation, entraînant la mise en demeure du Délégant et l'application de pénalités d'un montant de 174 036 € pour 2024 et de 289 235 € pour 2023 ;

Considérant que sur ces sujets d'exploitation :

- Ces montants de pénalités ont fait l'objet de discussions avec le Délégataire notamment liées à la manière de comptabiliser les délais d'intervention par rapport à un outil de ticketing peu performant (impossibilité de comptabiliser précisément les périodes de gel des délais) ;
- Des plans d'actions successifs ont permis d'atteindre les principaux objectifs de qualité de service fin 2024 ;
- Les engagements de qualité de service imposés au Délégataire sont nombreux et globalement respectés ;
- Une réelle coopération transparente est mise en œuvre au quotidien entre le Délégant et le Délégataire pour suivre au mieux l'exploitation du réseau ;

Considérant qu'en matière de déploiement, des retards constatés principalement dans la remise des Dossiers d'Ouvrage Exécutés (DOE) et dans une faible proportion dans la réalisation des raccordements sur demande (RAD), ont conduit à des pénalités de 226 308 € au 31 décembre 2024 et de 143 025 € supplémentaires pour la période du 1er janvier au 31 mai 2025 ;

Considérant que sur ces sujets de déploiement :

- Les retards dans la production des DOE n'ont pas d'impacts sur l'éligibilité des prises et le service rendu aux administrés ;
- Les jalons contractuels de déploiement 2024 sont bien respectés ;
- Que le non-respect de des jalons contractuels de déploiement en 2023 avait généré une pénalité de 12 052,37 € intégralement facturée ;
- Que des négociations régulières ont lieu entre le Délégataire et le Délégant pour adapter au mieux les techniques de déploiement en fonction du terrain ;
- Que la priorité du Délégant reste d'avoir un réseau construit de manière qualitative et pérenne ;

Considérant que la réglementation permet au comité syndical de prononcer l'exonération de ces pénalités par une délibération ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** l'exonération des pénalités détaillées ci-dessus encourues par la société Berry THD pour les années 2023 et 2024 au titre de la convention de délégation de service public relative à la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher.
- **d'autoriser** le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à notifier la décision à la société Berry THD.

VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23, 75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Délibération du Comité Syndical n° CS 11/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
Nombre de membres en exercice :	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
31	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick
FOURNIÉ Philippe	GONTHIER Gilles

Point n°5

Avenant n°7 à la convention de délégation de service public avec Berry THD

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L3135-1, R3135-2 et R3135-5 ;

Vu la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher signée le 23 février 2021 entre Berry Numérique (en tant que coordonnateur du groupement de commande) et le groupement AXIONE et BTP Impact Local ;

Vu l'avenant n°1 validé par le comité syndical lors de la réunion du 17 décembre 2021 ;

Vu l'avenant n°2 validé par le comité syndical lors de la réunion du 20 mai 2022 ;

Vu l'avenant n°3 validé par le comité syndical lors de la réunion du 16 décembre 2022 ;

Vu l'avenant n°4 validé par le comité syndical lors de la réunion du 16 juin 2023 ;

Vu l'avenant n°5 validé par le comité syndical lors de la réunion du 18 décembre 2023 ;

Vu l'avenant n°6 validé par le comité syndical lors de la réunion du 5 juillet 2024 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public du 4 juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable de la part du RIP 36 reçu conformément à la convention de groupement d'autorités concédantes ;

Considérant que les évolutions opérationnelles, financières et économiques du projet nécessitent d'établir un avenant n°7 à la convention, prévoyant notamment :

- De faire évoluer les engagements de qualité de service du Délégué et les pénalités associées ;
- De renforcer le réseau de collecte déployé par le Délégué ;



- De modifier la répartition de la redevance de Numérique et le RIP36 ;
- De valider le déplacement du réseau en dehors d'une parcelle privée ;
- De faire évoluer le catalogue de service de la Convention.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant n°7 ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le délégataire.

VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23, 75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017



Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
Date de convocation :	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
Nombre de membres en exercice :	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Saultre et Sologne
31	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick
FOURNIÉ Philippe	GONTHIER Gilles



Point n°6

Demande de suspension du mode STOC à l'occasion de l'arrêt du cuivre

Le Comité Syndical,

Vu les audits menés en 2024 faisant état d'un taux de non-conformité des raccordements en mode STOC (Sous-Traitance de l'Opérateur Commercial) compris entre 50 % et 100 % selon les périodes et opérateurs ;

Vu les nombreuses plaintes des élus et habitants du Cher relatives à la qualité des raccordements en mode STOC ;

Vu les courriers restés sans suite auprès des opérateurs commerciaux quant à l'amélioration des processus ;

Vu la fermeture du réseau cuivre par Orange à compter de fin janvier 2025 sur cinq communes du Cher (Nançay, Neuvy sur Barangeon, Saint Laurent, Vignoux sur Barangeon et Vouzeron), rendant la fibre optique unique réseau fixe de télécommunications et donc infrastructure essentielle ;

Vu la nécessité de garantir la qualité, la fiabilité et la continuité du service public de télécommunications ;

Considérant qu'il est nécessaire d'expérimenter une nouvelle organisation des opérations de raccordement et de maintenance du réseau fibre optique dans les zones où le cuivre a été décommissionné ;

Considérant la proposition de confier à Berry THD la maîtrise d'ouvrage directe des raccordements finaux et des opérations de maintenance ;

Considérant l'importance de suivre des indicateurs techniques et financiers spécifiques pendant la durée de l'expérimentation ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **De valider** le lancement d'une expérimentation, pour une durée initiale de 12 mois, d'une nouvelle organisation sous la responsabilité directe de Berry THD, sans sous-traitance auprès des opérateurs commerciaux, des opérations de raccordement, d'exploitation et de maintenance du réseau fibre optique sur les communes sur lesquelles le réseau cuivre est arrêté.



VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23,75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY-NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 13/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
Nombre de membres en exercice :	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
31	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés


AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick

FOURNIÉ Philippe
MAIA Filipe
RENIER Laurence

GONTHIER G
RICHER Marie-Pierre
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 
ID : 018-200041481-20250704-CS13_2025-DE

Point n°7

Marché public global de performance (MPGP) avec UBICITE : annulation des pénalités de retard

Le Comité Syndical,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2171-3 et R.2171-2 à R.2171-3 ;

Vu le marché notifié à ALTITUDE UBICITE le 17 juillet 2024 ;

Vu l'article 9 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le fichier « Délais et Pénalités » annexé au marché ;

Considérant que le MPPG, d'une durée de 10 ans (montant maximum de 25 M€ HT), prévoit des pénalités en cas de non-respect des délais, plafonnées à 20% de la facturation annuelle ;

Considérant qu'UBICITE a proposé des engagements volontaires incluant l'implantation d'une agence locale, la production d'un kit de communication et la mise en place d'une gestion électronique de documents (GED), avec des pénalités initialement évaluées à 635 000 € ;

Considérant que la facturation 2024 d'UBICITE s'élève à 216 885,60 € HT, limitant les pénalités annuelles potentielles à 43 377,12 € ;

Considérant que l'arrêt maladie du chef de projet à la signature du marché a contribué aux retards, sans impact sur la mise en œuvre du projet ;

Considérant que des pénalités de 6 980 € liées aux engagements présents dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ont été facturées en 2024 ;

Considérant que, compte tenu du plafond et des pénalités déjà facturées, le solde potentiellement exigible pour les engagements supplémentaires est de 36 397,12 € ;

Considérant que, conformément à la réglementation, le comité syndical dispose de la faculté de prononcer l'exonération partielle des pénalités de retard par délibération ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 018-200041481-20250704-CS13_2025-DE

DÉCIDE

- **d'approuver** l'exonération partielle des pénalités de retard encourues par l'entreprise Ubicity à hauteur de 36 397,12 €.

VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23,75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE




Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° **CS 14/2025**

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
Nombre de membres en exercice :	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
31	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick



FOURNIÉ Philippe

MAIA Filipe

RENIER Laurence

GONTHIER G

RICHER Marie-Pierre

GRESSET François

Point n°8

Avenant n°1 au marché public global de performance (MPGP) avec UBICITE

Le Comité Syndical,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2171-3 et R.2171-2 à R.2171-3 et ses articles L2193-1 à L2193-6 et R2193-1 à R2193-5 ;

Vu le marché public global de performance (MPGP) pour la conception, la fourniture, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance d'un réseau très bas débit de type LoRaWan, de capteurs associés et d'une plateforme IoT interopérable pour les territoires connectés, notifié à l'entreprise ALTITUDE UBICITE le 17 juillet 2024 ;

Vu l'avis rendu par la commission d'appel d'offres en date du 4 juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable de la part du RIP 36 reçu conformément à la convention de groupement de commande ;

Considérant la nécessité d'adapter le contrat aux réalités du projet ;

Il convient d'établir un avenant n° 1 au marché public global de performance, prévoyant notamment :

- D'acter le renoncement à certaines pénalités dues en 2024 ;
- De faire évoluer les engagements du Titulaire ;
- De rajouter des prix nouveaux dans le bordereau des prix.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n°1 ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le titulaire.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 018-200041481-20250704-CS14_2025BIS-DE



VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23,75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 15/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :

24/06/2025

Secrétaire de séance :
Gilles GONTHIERNombre de membres en
exercice :

31

AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CHAMPAGNE Dominique
CLAVIER Gérard
DAGHER Roger
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DE CHOULOT Bénédicte
DURAND Etienne
GONTHIER Gilles
GRESSET François
RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André
TIBAYRENC Michel

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
BRAHITI Jean-Luc
CASSIER Anne
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CREPIN Guillaume
DESMARE Christian
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GUIBLIN Pierre
MAIA Filipe
RENIER Laurence

Pouvoirs

AUDRY Régine
BAGOT Patrick
CASSIER Anne
CHOLLET Fabrice
CREPIN Guillaume
FOURNIÉ Philippe
MAIA Filipe

Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Le Dunois
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CA de Bourges Plus
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

TEYSSANDIER André
BARNIER Patrick
GRESSET François
DE CHOULOT Bénédicte
BARNIER Patrick
GONTHIER Gilles
RICHER Marie-Pierre

Point n°9**Mise en place du budget vert****Le Comité Syndical,**

Vu l'article 191 de la loi de finances pour 2024 et le décret du 16 juillet 2024 imposant aux collectivités locales d'annexer à leur compte administratif un état « Impact du budget pour la transition écologique » (budget vert) ;

Considérant que cette obligation s'applique aux budgets relevant de la nomenclature M4 à compter de l'exercice 2025, avec un focus initial sur les axes 1 « atténuation du changement climatique » et 6 « préservation de la biodiversité » ;

Considérant que la mise en œuvre de cette obligation nécessite plusieurs étapes afin de coter les dépenses ;

Considérant que la majorité des dépenses de Berry Numérique concerne le projet fibre et le projet LoRa ;

Considérant que ces deux projets sont cotés en favorable pour l'axe 1 et en neutre pour l'axe 6 ;

Considérant qu'un tableau synthétique identifiant l'impact du budget par axe a été présenté pour la cotation et servira de référence ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** la mise en place du budget vert conformément à la réglementation en vigueur pour le budget M4, à compter de l'exercice 2025.
- **d'adopter** la méthodologie de cotation pour l'évaluation des axes 1 et 6 telle qu'annexée à la présente délibération.
- **de présenter** l'annexe environnementale lors de l'examen du compte financier unique.

VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23,75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 16/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
Nombre de membres en exercice :	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
31	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick

FOURNIÉ Philippe

MAIA Filipe

RENIER Laurence

GONTHIER G

RICHER Marie-Pierre

GRESSET François

Point n°10

Mise en place du régime indemnitaire

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L.714-1 et suivants ;

Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaires dans certaines situations de congés ;

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n°2024-641 du 27 juin 2024 modifiant l'article 2-1 du décret n°2010-997 relatif au maintien partiel du régime indemnitaire en cas de congés de longue maladie ou de grave maladie ;

Vu la délibération CS30/2020 du 16 octobre 2020 relative à la mise en place du RIFSEEP pour les agents de Berry Numérique ;

Vu la délibération CS21/2024 du 5 juillet 2024 actualisant le régime indemnitaire suite à la parution de nouveaux textes pour les cadres d'emplois des ingénieurs et des techniciens ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial du centre de gestion réuni le 19 mai 2025 ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de fixer les régimes indemnitaires applicables aux agents de la collectivité, dans la limite de ceux dont bénéficient les différents services de l'État, et que ces régimes peuvent tenir compte des conditions d'exercice des fonctions et de l'engagement professionnel des agents ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le régime indemnitaire de Berry Numérique afin de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires, notamment en matière de maintien partiel du régime indemnitaire lors des congés de longue maladie (CLM) ou de grave maladie (CGM), à hauteur de :

- 33 % la première année,
- 60 % les deuxième et troisième années ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le régime indemnitaire modifié de Berry Numérique.

VOTE :

Pour : 35,75 voix (10 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 23,75 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 17/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
24/06/2025	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER	CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
Nombre de membres en exercice :	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
31	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	TIBAYRENC Michel	Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine	TEYSSANDIER André
BAGOT Patrick	BARNIER Patrick
CASSIER Anne	GRESSET François
CHOLLET Fabrice	DE CHOULOT Bénédicte
CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick

FOURNIÉ Philippe
MAIA Filipe
RENIER Laurence

GONTHIER G
RICHER Marie-Pierre
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 018-200041481-20250704-CS17_2025-DE



Point n°11

Information sur les actes pris par le Président par délégation

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 7 septembre 2021 portant délégation au Président pour signer les conventions relatives à la conclusion et à la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Vu la délégation donnée au Président pour adhérer, au nom du syndicat, à des associations ;

Vu le rapport du Président ;



Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

- des informations relatives aux actes pris par le Président en application de la délégation du Comité Syndical.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 18/2025

Réunion du 4 juillet 2025

Le 4 juillet 2025, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

24/06/2025

Secrétaire de séance :
Gilles GONTHIER

Nombre de membres en
exercice :

31

Étaient Présents :

AUZON Philippe

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

CLAVIER Gérard

DAGHER Roger

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DE CHOULOT Bénédicte

DURAND Etienne

GONTHIER Gilles

GRESSET François

RICHER Marie-Pierre

TEYSSANDIER André

TIBAYRENC Michel

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC La Septaine

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

BAGOT Patrick

BRAHITI Jean-Luc

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

CHOLLET Fabrice

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

CREPIN Guillaume

DESMARE Christian

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GATTEFIN Christian

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Pouvoirs

AUDRY Régine

BAGOT Patrick

CASSIER Anne

CHOLLET Fabrice

CREPIN Guillaume

TEYSSANDIER André

BARNIER Patrick

GRESSET François

DE CHOULOT Bénédicte

BARNIER Patrick

FOURNIÉ Philippe
MAIA Filipe
RENIER Laurence

GONTHIER G
RICHER Marie-Pierre
GRESSET François

Point n°12

Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher

Le Comité Syndical,

Considérant qu'à la suite des avancées des derniers mois, il convient de faire un point en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;


Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du point d'information sur l'aménagement numérique du Cher.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017